



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE  
DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



RÉGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



# LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU CHEVAL EN RÉGION SUD Provence Alpes-Côte d'Azur



## FILIERE CHEVAL SUD

Provence-Alpes-Côte d'Azur  
MAISON REGIONALE DES SPORTS  
809 boulevard des écureuils  
06210 MANDELIEU  
Tel : 04 92 97 46 83  
<https://filierechevalsud.fr>  
contact@filierechevalsud.fr



## SE FORMER AUX METIERS DU CHEVAL EN SUD Provence-Alpes Côte d'Azur

La filière équine par la diversité de ses activités, élevage, utilisateurs (centres équestres, cavaliers professionnels, fermes équestres), entraîneurs des courses, sociétés des courses, prestataires (maréchal ferrant, vétérinaires...) attire de nombreux jeunes, dont près de la moitié de femmes, qui souhaitent pouvoir concilier passion du cheval et vie professionnelle.

Le marché de l'emploi qui offre des dizaines de métiers, directement au contact ou non des équidés, réclame une main d'œuvre qualifiée, capable de s'adapter aux tailles des entreprises qui vont des EURL à un seul salarié jusqu'aux plus grandes.

Récemment les diplômes et certificats permettant d'accéder à l'enseignement et l'animation, ont changé avec l'arrivée du BPJEPS de niveau 4 (équivalent au BAC) et d'un DEJEPS de niveau 5 (équivalent BTS/DUT) ainsi que l'apparition du Bac Pro CGEH du CQP ORE, ou encore l'Animateur d'Equitation titres homologués par le ministère de l'emploi.

Il est possible en région Sud d'avoir accès à bon nombre de formations qui seront détaillées par type dans les pages suivantes : l'enseignement et l'animation, l'encadrement fédéral, le monde agricole, celui des courses, autres... A l'échelle nationale, il existe un site dédié à l'emploi par la mise en relation employeurs - candidats ainsi qu'à l'orientation pour les formations en lien avec la filière équine : [www.equiressources.fr](http://www.equiressources.fr)



## SOMMAIRE

- Formations Jeunesse et Sport	P 3
- Enseignement (BPJEPS)	
- DEJEPS	P 5
- EQUIVALENCES	p 5-6
- Capacités Equestres Professionnelles (CEP)	P 7
- Certificat de Qualification Professionnelles (CQP ORE-CQP EAE)	
- Formations fédérales	P 8
- Officiels de Compétitions	
- Encadrement (AE, ATE)	
- Formations Agricoles	P 10
- Soigneur d'équidés	
- Responsable d'entreprise hippique	
- Maréchal Ferrant	
- Formations des Courses	P 13
- Cavalier d'entraînement trot ou galop	
- Jockey / Driver	
- Responsable de voyage	
- Responsable d'écurie de course	
- Assistant Entraineur	
- Entraineur	
- Autres Formations	P 15
- LEXIQUE	P 16



## L'ANIMATION, L'ENSEIGNEMENT

### LES FORMATIONS JEUNESSE ET SPORTS

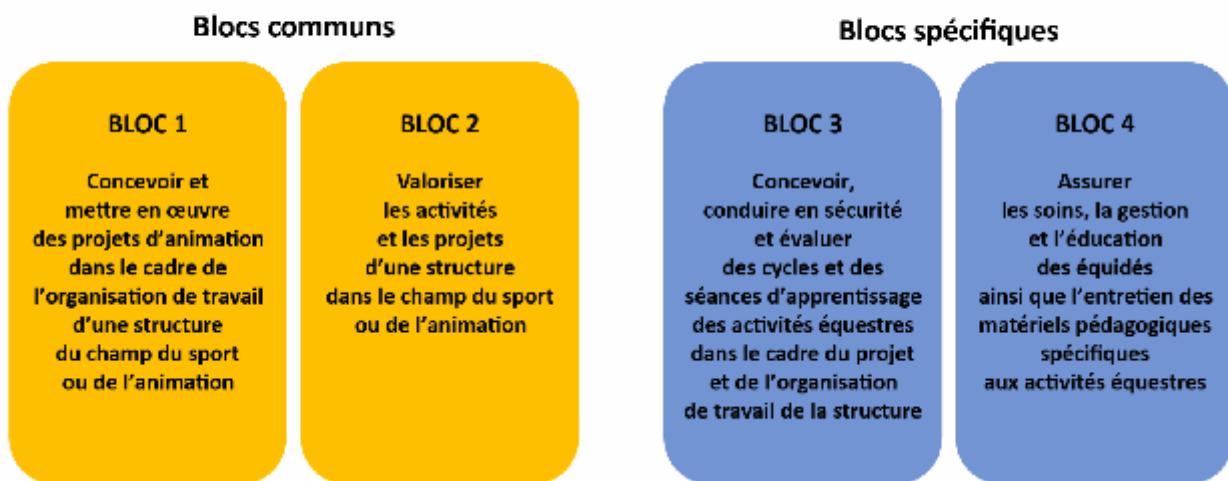
#### 1/ Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Mention Equitation (BPJEPS)

Il a été réformé en 2024. La formation s'étale sur 1652 heures dont 577 h en organisme de formation et 1074 h en entreprises

- **Définition du métier :** Cet enseignant équestre professionnel est nommé couramment « moniteur ». Il est un cadre de l'équitation. Il assure le contrôle et éducation de chevaux de club, assure tous les soins, et sait reconnaître un cheval en bonne santé. Il assure l'apprentissage et le perfectionnement des élèves aux activités équestres. Il a en charge l'animation de ces groupes. Il est responsable de la sécurité des animaux et de ses clients, des publics dont il a la charge. Il exerce en autonomie son activité, est responsable au plan pédagogique et gère le projet d'activité inscrit dans le projet de la structure qui l'emploie.

- **Diplôme :** le BPJEPS Mention Equitation :

Il remplace le BEES1 et atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue. Depuis 2024, il est composé de 4 Blocs de Compétences (BC).



- BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- BC3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- BC4 : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

#### CONTACT :

**Direction Régionale Académique de la Jeunesse de l'engagement et des Sports (DRAJES)**  
66A rue Saint Sébastien  
CS 50240  
13292 MARSEILLE Cedex 06  
Tel : 04.88.04.00.10  
Email : [drjcs13-animation-sport@drjcs.gouv.fr](mailto:drjcs13-animation-sport@drjcs.gouv.fr)



## BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport « spécialité éducateur sportif » Mention Activités Equestres

Liste indicative de novembre 2025 pour recevoir la liste actualisée faire une demande à [equestre.paca@free.fr](mailto:equestre.paca@free.fr)

### Centres de formation au BP JEPS Mention Activités Equestres

CEFTER PACA - Barcillonette (05)	04.92.54.24.62	<a href="mailto:cefter.paca@gmail.com">cefter.paca@gmail.com</a>
C.E. du POET - Le Poet (05)	04 92 65 71 34	<a href="mailto:centre-equestre-poet@orange.fr">centre-equestre-poet@orange.fr</a>
CFPPA Campus Vert d'Azur - Antibes (06)	04.92.91.02.33	<a href="mailto:cfppa.antibes@educagri.fr">cfppa.antibes@educagri.fr</a>
Prépa-Sports - Aix en Provence (13)	04.42.90.57.08	<a href="mailto:prepasports@wanadoo.fr">prepasports@wanadoo.fr</a>
Club Hippique Aix Marseille (13)	04.42.20.18.26	<a href="mailto:xavier@cham-aix.com">xavier@cham-aix.com</a>
Régie Equestre Le deven - Istres (13)	04.13.29.58.92	<a href="mailto:ledeven@istres.fr">ledeven@istres.fr</a>
Les Collets Rouges - Vitrolles (13)	06 61 73 29 93	<a href="mailto:lescolletsrougesvitrolles@gmail.com">lescolletsrougesvitrolles@gmail.com</a>
Ce Sauvecanne Bouc Bel Air (13)	06 17 82 23 19	<a href="mailto:centreequestresauvecanne@gmail.com">centreequestresauvecanne@gmail.com</a>
Pôle Equestre de Beaumecoupiere (13)	06 03 54 84 97	<a href="mailto:beaumecoupiere@orange.fr">beaumecoupiere@orange.fr</a>
IMSAT - Le Cannet des Maures (83)	04 96 11 56 40	<a href="mailto:c.caillaud@upv.org">c.caillaud@upv.org</a> <a href="mailto:a.baverey@upv.org">a.baverey@upv.org</a>
MDME - Grimaud (83)	06.24.71.01.78	<a href="mailto:mdme@demelemeister.com">mdme@demelemeister.com</a>
Cheval et Soleil - Pertuis (84)	06 46 37 00 24	<a href="mailto:chevalsoleil.club@orange.fr">chevalsoleil.club@orange.fr</a>
U.F.A. Louis Giraud –Carpentras (84)	04.90.60.80.96	<a href="mailto:cfa.carpentras@educagri.fr">cfa.carpentras@educagri.fr</a>

Contact C.T.N. : Mme Pascale FALANGA

Email : [pascale.falanga@ffe.com](mailto:pascale.falanga@ffe.com)

Contact DRAJES PACA responsable du suivi administratif : Thomas GOULLIEUX

mail : [thomas.goullieux1@region-academique-paca.fr](mailto:thomas.goullieux1@region-academique-paca.fr)

Mikael PREBISKI

mail : [mikael.prebiski@region-academique-paca.fr](mailto:mikael.prebiski@region-academique-paca.fr)





## DEJEPS

### Diplôme d'Etat Jeunesse de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - (24 mois)

Diplôme de Niveau 5 ayant pour objectif la conception et la coordination d'un projet de perfectionnement sportif

Existe dans 14 disciplines équestres

**Exigence technique :** test de sélection dressage niveau Amateur 3 GP 1 parcours d'obstacles (105) 1 épreuve pédagogique

**Exigence pédagogique :** BPJEPS ou BEES1 dispensé +conduire pour un groupe de 3 cavaliers de niveau G5 ou plus une séance de perfectionnement de travail sur le plat dans une des 14 disciplines

### Centre de Formation au DEJEPS

CEFTER PACA - Barcillonette (05) 04.92.54.24.62  
MDME - Grimaud (83) 06.24.71.01.78  
Pole Equestre de Beaumecoupi (13) 06 03 54 84 97

[cefter-paca@gmail.com](mailto:cefter-paca@gmail.com) CSO  
[mdme@demelemaster.com](mailto:mdme@demelemaster.com) CSO DRESSAGE  
[beaumecoupi@orange.fr](mailto:beaumecoupi@orange.fr) CSO - HUNTER-DRESSAGE

## LES EQUIVALENCES

**En pratique pour le passage du BP en UC au BP en BC :**

UC acquises en fin de formation BP 4 UC	Obtient dans le 4 BC
Uniquement UC2	Rien
Uniquement UC3	Obligatoirement allègements de formation sur le BC3 (volume à déterminer par l'OF)
Uniquement UC4	Obligatoirement allègements de formation sur le BC3 (volume à déterminer par l'OF)
UC1 + UC2	BC1 + obligatoirement allègements de formation sur le BC2 (volume à déterminer par l'OF)
UC1 + UC3	Obligatoirement allègements de formation sur le BC3 (volume à déterminer par l'OF)
UC1 + UC4	Obligatoirement allègements de formation sur le BC3 (volume à déterminer par l'OF)
UC2 + UC3	Obligatoirement allègements de formation sur le BC3 (volume à déterminer par l'OF)
UC2 + UC4	Obligatoirement allègements de formation sur le BC3 (volume à déterminer par l'OF)
UC1 + UC2 + UC3	BC1 + obligatoirement allègements de formation sur le BC2 et sur le BC3
UC1 + UC2 + UC4	BC1 + obligatoirement allègements de formation sur le BC2 et sur le BC3
UC3 + UC4	BC3

## CERTIFICATIONS DELIVREES PAR LA FFE

Il existe des équivalences également en fonction des résultats à retrouver sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com)



## LES EQUIVALENCES

Pour obtenir le BPJEPS, il faut réussir chacun des 4 Blocs de Compétences (BC), constituant ce diplôme. Certains diplômes permettent des équivalences d'une partie des BC et/ou des exigences préalable à l'entrée en formation du BPJEPS

**Tableau global des équivalences, dispenses, allègements de formation (AF) :**

	TEP	BC 1	BC 2	BC 3	BC 4
Sportif de haut niveau Inscrit ou ayant été inscrit sur liste HN en équitation	X				Dispense prérequis Dispense épreuve 2 AF
TEP BPJEPS « activités équestres »	X				
UC 1 et UC 2 BPJEPS « animateur » ou « Educateur sportif »		X	AF		
Mention complémentaire animation gestion de projets dans le secteur sportif RNCP30833		X	AF		
Unité professionnelle facultative « secteur sportif » (UF25) délivrée par le ministère de l'éducation nationale		X	AF		
BC2 du DEJEPS « Perfectionnement sportif »		X	X		
UC 3 et UC 4 BPJEPS « activités équestres »	X			X	
UC 3 ou UC 4 BPJEPS « activités équestres »	X			AF	
CQP Enseignant animateur d'équitation / activités équestres	X			AF	X
TFP Accompagnateur de tourisme équestre	X				X
BC1 et 2 du TFP Accompagnateur de tourisme équestre RNCP36133		AF	AF		
TFPAnimateur d'équitation	X				Dispense épreuve 1 AF
Galop 7 Western délivré par la FFE	X				
Galop 7 Attelage délivré par la FFE	X				
Galop 8 de cavalier délivré par la FFE	X				
Degré 2 délivré par la FFE	X				
Degré 3 délivré par la FFE	X				Dispense prérequis Dispense épreuve 2 AF
CEP3 délivré par la CPNE EE	X				Dispense prérequis
2 classements CCE Am 4 mini ou équivalent	X				
2 classements CCE Am 3 mini ou équivalent	X				Dispense prérequis
2 classements CCE Am 2 mini ou équivalent	X				Dispense prérequis Dispense épreuve 2 AF
1 classement Dressage Am 3A mini ou équivalent ET 1 classement CSO ou Hunter Am 3 GP mini ou équivalent	X				
1 classement Dressage Am 3 Prél mini ou équivalent ET 1 classement CSO ou Hunter Am 3 GP mini ou équivalent	X				Dispense prérequis
1 classement Dressage Am 3 GP mini ou équivalent ET 1 classement CSO ou Hunter Am 2 GP mini ou équivalent	X				Dispense prérequis Dispense épreuve 2 AF
2 participations Western Am 2 mini ou eq avec score mini de 65/70	X				Dispense prérequis
2 classements dans 1 <sup>**</sup> motté en Attelage Am 2 mini ou équivalent	X				Dispense prérequis
2 classements TREC Am 1 mini ou équivalent	X				Dispense prérequis



## LES DIPLOMES DE LA PROFESSION

La Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi des Etablissements Equestre ou CPNE-EE vous propose des formations qualifiantes dès l'âge de 14 ans. Plus d'informations sur le site internet : [www.cpne-ee.org](http://www.cpne-ee.org)

### CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLES (CEP)

Vous pourrez accéder à la formation professionnelle à travers les capacités équestres professionnelles ou CEP. Il existe trois différents niveaux de CEP correspondant aux besoins des entreprises équestres d'entretenir et d'améliorer la cavalerie proposée au public :

la **CEP 1** qui est nécessaire à l'entrée en formation pour le Certificat de Qualification Professionnelle ou CQP ASA.

La **CEP 2** qui correspond au niveau des exigences préalables pour l'entrée en BPJEPS nécessaire à l'entrée en formation pour la CQP ORE et la CQP EAE

La **CEP 3 donne les tests d'entrée en BPJEPS et épreuve certificative de l'UC 3 de la CQP ORE**

Les CEP 2 et 3 sont déclinés en 2 mentions : Equitation et Tourisme Equestre.

Elles sont acquises lors de la présentation devant jury de tests techniques (à cheval, à pied autour du cheval, de connaissance des soins et de manipulation des équidés).

### CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

L'accès à l'emploi se fait par le biais du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Il existe 2 mentions : Enseignant Animateur d'Equitation ou **CQP EAE** et Organisateur de Randonnée Equestre **CQP ORE**. Ces CQP figurent dans la convention collective et constitue donc une porte d'entrée dans le monde du travail.

**CQP EAE :** Il exerce ses fonctions en autonomie, notamment l'enseignement des bases des pratiques équestres, la préparation aux premiers niveaux de compétition ou l'accompagnement de ses cavaliers sur des itinéraires de promenade.

C.E. du POET - Le Poet (05)

04 92 65 71 34

[centre-equestre-poet@orange.fr](mailto:centre-equestre-poet@orange.fr)

**CQP ORE :** Il peut exercer en tant que salarié, entrepreneur ou travailleur indépendant. Quel que soit le statut choisi, il dispose des compétences pour s'adapter à la clientèle, initier à la pratique de pleine nature, concevoir des itinéraires, organiser et encadrer **en autonomie** des promenades et des randonnées équestres

**Le CQP ORE est à nouveau inscrit au RNCP depuis le 18 juillet 2025.**

Un centre de formation le propose :

Les Enganes– Fontvieille (13)

06 72 45 71 95

[enganes@wanadoo.fr](mailto:enganes@wanadoo.fr)

Il faudra alors attendre la réinscription du CQP au RNCP pour débuter une formation et inscrire de nouveaux élèves en formation.

Ces qualifications ont été définies par la concertation entre représentants d'employeurs et représentants de salariés.

Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.cpne-ee.org](http://www.cpne-ee.org)

Vous y trouverez les contenus, les formateurs, les tuteurs, les dates des sessions d'examen et bien d'autres informations encore, et ceci pour toute la France. Vous pouvez également contacter Mme Moya, la présidente de la CPRE EE PACA au 04 90 85 83 48.



## LES FORMATIONS FEDERALES

La FFE propose différentes formations permettant l'intervention au sein des circuits de compétition des différentes disciplines équestres, par l'obtention d'un statut de Technicien fédéral et par l'encadrement (désormais rémunérées) de certaines activités (poneys, tourisme équestre).

### 1/ LES OFFICIELS DE COMPETITION :

- **Mission** : les techniciens fédéraux exercent bénévolement leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité dans le respect des règlements édictés par la FFE. Un technicien Fédéral est un membre du jury désigné pour contrôler une épreuve ou un concours. Le nombre et la catégorie de techniciens à désigner pour une épreuve ou un concours national sont fixés dans le Règlement fédéral, « disposition spécifiques » des disciplines.

- **Statut** : Il existe différents statuts nationaux : juge, arbitre, chef de piste, commissaire au paddock. Il existe 8 niveaux de techniciens : club, national 4, national 3, national 2, national 1, candidat international, international, international officiel.

- **Conditions** : l'âge minimum des juges est de 18 ans. Les mineurs à partir de 14 ans peuvent juger en épreuves club sous la responsabilité d'un technicien fédéral qualifié. Ces statuts sont délivrés par validation des CRE ou de la FFE sur présentation de dossiers faisant état notamment de la participation à des formations habilitées, l'expérience acquise lors des compétitions et parfois l'obtention d'épreuves techniques et théoriques.

### 2/ LES FORMATIONS D'ENCADREMENT

#### Formations professionnelles : AE – ATE

##### AE, ATE et moniteur fédéral sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

L'ATE est un titre à finalité professionnelle de niveau 4 qui permet d'accompagner et de conduire des randonnées équestres en autonomie dans tout établissement dans le cadre de parcours identifiés.

L'AE est un titre professionnel de niveau 3 qui permet d'initier à l'équitation dans tout établissement sous l'autorité d'un titulaire du BEES 1 activités équestres, mention équitation, ou du BEES 2 activités équestres, ou du BPJEPS activités équestres toutes mentions.

#### ATE – Accompagnateur Tourisme Equestre

- Accompagnement et conduite de randonnées équestres en toute saison dans tout établissement dans le cadre d'itinéraires et d'étapes aménagés et reconnus (en assurant à la fois la sécurité et l'agrément des cavaliers ainsi qu'un emploi rationnel des chevaux)
- Niveau Galop 6 pleine nature ou Galop 6 Cavalier ou degré 2 cavalier ou degré 2 cavalier de tourisme équestre, 18 ans révolus+7jours de randonnées minimum attestées dans son carnet fédéral ou par un club affilié.+PSC1 ou AFPS
- 300H minimum de formation pouvant s'étaler de 3 mois à 2 ans max découpées en 5 modules
- 300H de stage pratique professionnel

#### Centres de formation ATE

Les Enganes– Fontvieille (13)	06 72 45 71 95	enganes@wanadoo.fr
Cavaliers de la Louvière - Bedoin (84)	06 22 74 16 12	cavaliers.louviere@gmail.com
Les Sabots de Venus - La Roche des Arnauds (05)	06 32 83 11 64	lessabotsdevenus@aol.com
Les Ecuries de la Luye - Gap (05)	06 17 18 31 29	lesecuriesdelaluye@neuf.fr
Les Crins de Gaia - Forcalquier (04)	06 86 10 90 17	contact@lescrinsdegaia.com
GAEC de Roquepine - Barles ()	06 62 27 61 96	adadafamily@live.fr

- Test d'entrée et Session d'examen organisés par le CRTE  
→ Formation dispensée par un centre TE agréé par le CNTE



### **AE –Animateur d’Equitation**

- Rôle d'animateur à titre professionnel
  - Valide les compétences à l'encadrement des activités pédagogiques dans les poney clubs et centres équestres
  - 18 ans et +, Galop 6+ PSC1 à l'entrée en formation
  - 4 modules environ 300H
  - Stage d'animation et d'observation en centre équestre de 300H minimum
- Formation dispensée par un centre équestre agréé AE par la FFE
- Donne test d'entrée +UCI du nouveau BPJEPS

### **Centres de formation AE**

CE Digne les Bains– Digne-les-Bains (04)	06 64 37 08 16	<a href="http://centre-equestre-digne.com">centre-equestre-digne.com</a>
CEFTER PACA - Barcillonette (05)	04.92.54.24.62	<a href="http://www.cefter-paca.com">www.cefter-paca.com</a>
MFR– Ventavon (05)	04 92 66 41 15	<a href="http://www.mfr-ventavon.com/">www.mfr-ventavon.com/</a>
CE de Mougins - Mougins (06)	06 37 15 53 43	<a href="http://centreequestredemougins.fr">centreequestredemougins.fr</a>
CFPPA Campus Vert d'Azur - Antibes (06)	04 92 91 02 33	<a href="https://vertdazur.educagri.fr/">https://vertdazur.educagri.fr/</a>
C.E. SAUVECANNE— Bouc Bel Air (13)	06 26 46 43 40	<a href="http://centreequestresauvecanne.fr">centreequestresauvecanne.fr</a>
Ecurie du Soleil - Mallemort (13)	06 25 49 02 31	<a href="http://www.centreequestrepontroyal.com">www.centreequestrepontroyal.com</a>
Régie Equestre Le deven - Istres (13)	04.13.29.58.92	<a href="http://ledeven.com">ledeven.com</a>
Les Enganes -Fontvieille (13)	06 72 45 71 95	<a href="http://lesenganes.ffe.com">lesenganes.ffe.com</a>
Pole Equestre de Beaumecoupiere (13)	06 03 54 84 97	<a href="http://www.poleequestredebeaumecoupiere.com">www.poleequestredebeaumecoupiere.com</a>
Club Hippique Aix Marseille (13)	04.42.20.18.26	<a href="mailto:xavier@cham-aix.com">xavier@cham-aix.com</a>
CRE SUD - Meyreuil (13)	04 13 41 56 44	<a href="https://www.region-sud-equitation.com/">https://www.region-sud-equitation.com/</a>
CE Pastré - Marseille (13)	06 13 72 01 00	<a href="http://centre-equestre-marseille-pastre.fr">centre-equestre-marseille-pastre.fr</a>
MDME - Grimaud (83)	06 24 71 01 78	<a href="http://www.mdme.fr">www.mdme.fr</a>
CHEVAL ET SOLEIL - Pertuis (84)	06 76 66 68 51	<a href="http://www.chevalsoleil.com">www.chevalsoleil.com</a>
Cavaliers de la Louvière - Bedoin (84)	06 22 74 16 12	<a href="mailto:cavaliers.louviere@gmail.com">cavaliers.louviere@gmail.com</a>
U.F.A. Louis Giraud –Carpentras (84)	04.90.60.80.96	<a href="mailto:cfa.carpentras@educagri.fr">cfa.carpentras@educagri.fr</a>

### **CONTACTS :**

#### **COMITE REGIONAL D'EQUITATION SUD**

13090 Europarc Sainte Victoire Bat 4

Route de Valbrillant

13590 MEYREUIL

Tel : 04.13 41 56 44

Site : <https://www.region-sud-equitation.com/>



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'EQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'EQUITATION



## LES FORMATIONS AGRICOLES

L'enseignement agricole propose 2 parcours d'études conduisant à des diplômes orientés vers les métiers du cheval : la filière professionnelle et la filière technologique.

La filière professionnelle permet de décrocher des diplômes qui ont pour principale vocation l'insertion directe dans la vie professionnelle (diplômes de niveau V type CAPA) et qui débouchent sur des postes d'ouvriers qualifiés dans les entreprises équestres.

La filière technologique offre la possibilité d'accéder au Bac professionnel et, dans la continuité des études, au BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ouvrant la porte aux jeunes ayant des capacités scolaires, aux métiers de l'encadrement et de conseil (association de races, élevage....) notamment.

### I/ LE PALEFRENIER SOIGNEUR : (CAPA)

- **Définition du métier :** Le Palefrenier Soigneur est très important dans la vie du cheval puisqu'il va en assurer le quotidien, son bien-être, son confort. Le soigneur est un employé salarié dans une exploitation d'élevage, un centre équestre ou dans tout secteur de la valorisation des équidés. Il a pour mission l'entretien des écuries, des bâtiments. Il effectue son travail sous la responsabilité de ses supérieurs hiérarchiques. Il connaît les caractéristiques d'un cheval en bonne santé et il est capable de vérifier que tout se passe bien dans son écurie. Il gère l'alimentation, les soins, l'évolution des stocks et tient à jour les documents d'enregistrement des équidés. Il participe à l'entretien du matériel utilisé par les chevaux et il peut effectuer quelques réparations sur son lieu de travail ou éventuellement du transport.

- **Diplôme :** Ce diplôme de niveau V permet l'entrée dans la vie professionnelle comme ouvrier qualifié.

- **Emploi :** on accède à des emplois de cavalier-soigneur avec le CAPA Soigneur d'équidés. Poursuite d'études vers le BAC PRO ou niveau équivalent

#### CONTACT :

#### CFA Régional agricole public PACA

**UFA . Louis Giraud**  
310 Chemin de l'hermitage

**84200 CARPENTRAS**  
Tel : 04.90.60.80.96  
cfa.carpentras@educagri.fr

**MFR VENTAVON**  
Valenty - 200 chemin de la MFR  
05300 Ventavon

Tel : 04 92 66 41 15  
Mail : [mfr.ventavon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ventavon@mfr.asso.fr)  
Site web : <https://www.mfr-ventavon.com/>



**UFA Antibes**  
88, chemin des maures  
06 600 ANTIBES  
Tel : 04.92.91.02.33  
cfppa.antibes@educagri.f

**FORMATION & MÉTIER**  
■ \* » = *Créateur d'avenir*

#### CFAR FA Antenne A Ter' à Cheval (Centre de Formation d'Apprentis Régional Formation Adapté)

Cette section accueille des jeunes à partir de 16 ans orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Le CFA propose un apprentissage avec une mesure d'accompagnement par le SESSAD Le Pied à l'Etrier (Service Education Spéciale et de Soins à Domicile) et d'une Reconnaissance de Travailleur Handicapé. L'accompagnement peut démarrer par une préorientation en amont de l'apprentissage.

Il prépare au C.A.P. / C.A.P.A. (Agricole) C'est une formation de niveau 3, qui est possible en 2 ou 3 ans.

L'admission est possible dès signature d'un contrat d'apprentissage.

**4 bis avenue de Latte de Tassigny**  
**13090 AIX EN PROVENCE**  
**Téléphone : 04 42 50 65 61**

[ateracheval@formationmetier.fr](mailto:ateracheval@formationmetier.fr) - <https://equatio.org/cfar-formation-adaptee/>



## 2/RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE :

### - Définition du métier :

Responsable d'entreprise équestre, ou responsable d'écurie, ou Groom dans le secteur des entreprises de loisirs et de compétition.

### - Diplôme :

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
Conduite et Gestion de l'entreprise Hippique

- Emploi : devenir chef ou responsable d'entreprise, devenir salarié responsable du groom, devenir groom.

### CONTACT :

CFA Régional agricole public PACA

U.F.A. Louis Giraud  
310 Chemin de l'hermitage  
84200 CARPENTRAS  
Tel : 04.90.60.80.95  
Email : [cfa.carpentras@educagri.fr](mailto:cfa.carpentras@educagri.fr)  
<http://cfppaprovenceeventoux.fr>



Agricampus  
Hautes Alpes  
05000 GAP  
Tél : 04 92 51 04 36

[legta.gap@educagri.fr](mailto:legta.gap@educagri.fr)

MFR BEAUCHAMP:  
13630 EYRAGUES  
tel 04 90 94 14 95  
[Mfr.eyragues@mfr.asso.fr](mailto:Mfr.eyragues@mfr.asso.fr)

### DIPLOME :

Préparés en alternance sur 3 ans par la voie de l'apprentissage et aussi en distanciel à Gap:  
**Baccalauréat Professionnel en 3 ans** Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH)

## BPREEH Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique (BP REH)

*Le BP REH donne la capacité professionnelle agricole pour prétendre aux aides à l'installation (DJA – Dotations Jeunes Agriculteurs), aux prêts à taux bonifiés et aux accompagnements bancaires spécifiques agricoles, aux droits d'exploitation agricoles (baux ruraux, fermages).*

U.F.A. Louis Giraud  
310 Chemin de l'hermitage  
84200 CARPENTRAS

Tel : 04.90.60.80.96  
Email : [cfa.carpentras@educagri.fr](mailto:cfa.carpentras@educagri.fr)



#### 4/ MARECHAL FERRANT :

- **Définition du métier :** Spécialiste du pied, le maréchal ferrant est un maillon indispensable au bien-être et à la bonne santé du cheval tout au long de sa vie de travail. C'est un artisan dont le métier consiste à ferrer les pieds des chevaux et autres équidés et de s'occuper de leur parage.

- **Diplôme :** CAPA Activités Hippiques—spécialité Maréchalerie

- **Emploi :** Un maréchal-ferrant peut exercer en tant que salarié ou en tant qu'artisan indépendant.



#### Contact :

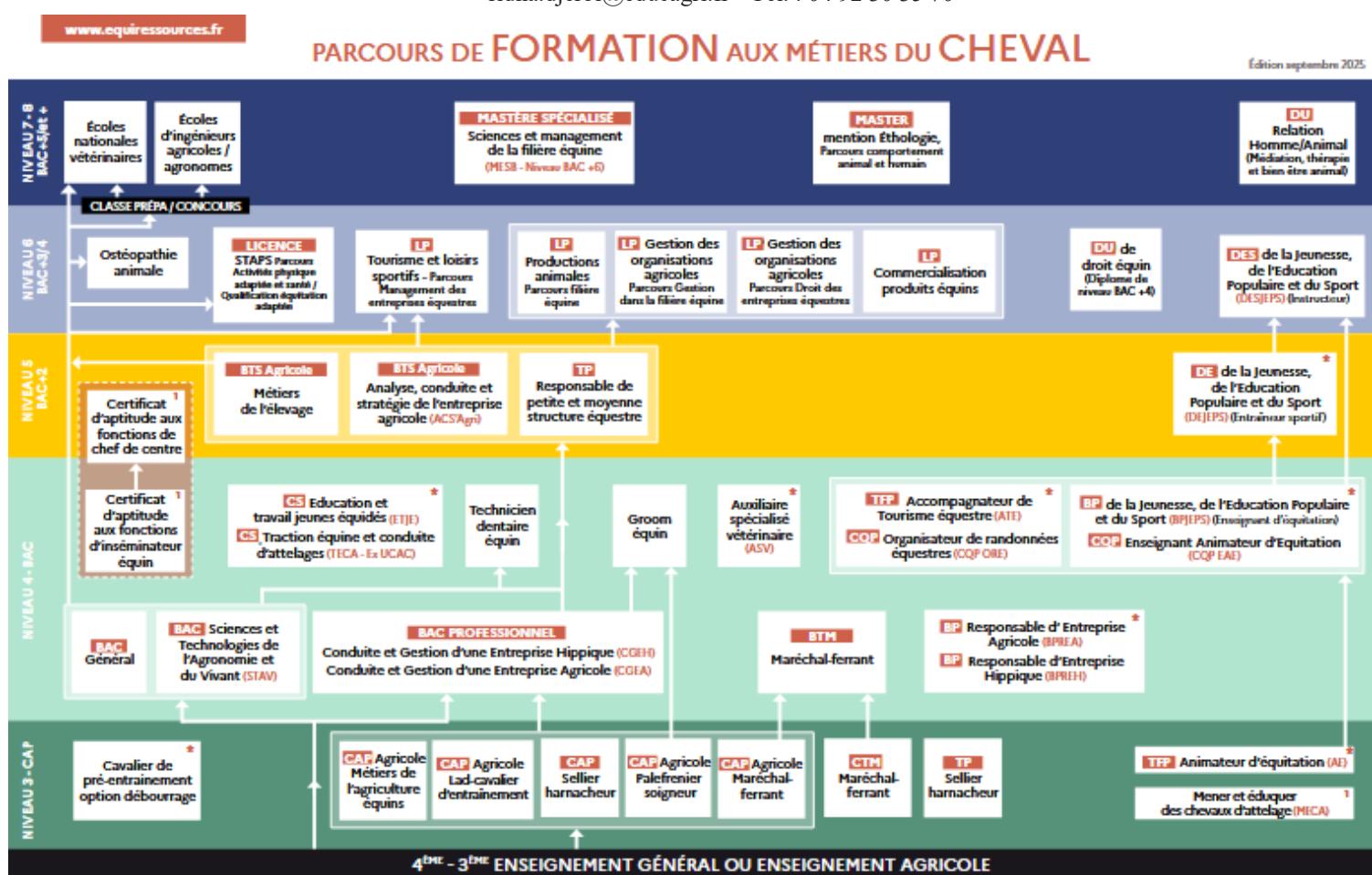
C.F.P.P.A. de AIX-VALABRE  
5065, route de Gardanne  
13548 GARDANNE  
Tel : 04.42.58.46.41/06 14 56 62 66  
Email : cfppa.aix-valabre@educagri.fr

#### 5/ Conseiller production animales (BTSA Métiers de l'élevage))

Brevet Technicien Supérieur de l'Agriculture

#### CONTACT :

EPL de Digne Carmejane -LEGTA Digne Carmejane  
Le Chaffaut 04510 MALLEMOISSON  
ridha.djerbi@educagri.fr - Tél. : 04 92 30 35 70





## LES COURSES



Le monde des courses est un secteur économique dynamique. En France, 52 000 personnes travaillent au contact du cheval. Sur l'ensemble du territoire, cinq écoles (dont une en PACA) délivrent dès 14 ans, en alternance, sous statut scolaire ou d'apprentissage, des diplômes d'Etat qualifiés et un emploi à la clé. Sont délivrées la quatrième et la troisième de l'enseignement agricole, puis les diplômes de CAPA palefrenier-soigneur et le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH) option Courses .

### 1/ CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT TROT OU GALOP

- **Définition du métier :** Il assure les soins aux chevaux et participe à leur entraînement pour les courses sous la responsabilité de l'entraîneur. Fonctions occupées : travaux courants d'écurie, soins aux chevaux, alimentation, litière. Participation à l'entraînement des chevaux de course de galop (cavalier d'entraînement) ou de trot (lad-driver). Il entretient les harnachements et le matériel. Accompagne et transporte des chevaux aux courses. Il est salarié d'une écurie de course.

- **Diplôme :** Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) de Lad-cavalier d'entraînement en alternance sur 2 ans, Certificat de niveau 5.

- **Emploi :** le CAPA vise à l'insertion professionnelle, mais il permet de poursuivre des études (, Bac+2 Professionnel CGEH) Les emplois possibles avec ce diplôme sont ceux de Jockey, de driver ou d'entraîneur.

### 2/ JOCKEY ou DRIVER :

- **Définition du métier :** Il monte ou drive lors des réunions de course pour le compte de propriétaires différents (5 à 6 par jour), soit au trot (attelé ou monté), soit au galop (plat ou obstacle). La licence de monte est obligatoire (délivrée par France Galop et Le Trot).

- **Diplôme :** Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) de Lad-cavalier d'entraînement . Certificat de niveau 5, accessible après une formation en alternance de deux ans. BAC PRO CGEH option course en alternance et en apprentissage.

- **Emploi :** Cet emploi peut aboutir plus tard à l'emploi d'entraîneur ou de premier garçon. C'est un métier très compétitif exercé par un nombre restreint de personnes.

### 3/ RESPONSABLE DE VOYAGE :

- **Définition du métier :** Il accompagne le cheval aux courses et le soigne pendant le déplacement. Il planifie et réalise le convoyage, il accompagne le cheval dans tous ces déplacements, il surveille les bonnes conditions de transport, d'accueil, et d'hébergement. Il toilette et prépare les chevaux. Il s'occupe des démarches administratives sur les hippodromes. Il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

- **Diplôme :** aucun diplôme spécifique. CAPA Lad Jockey. Le permis de conduire les véhicules poids lourd est conseillé.

- **Emploi :** le salarié peut accéder à l'emploi d'entraîneur.



## LES COURSES

### 4/ RESPONSABLE D'ECURIE DE COURSE :

- **Définition du métier :** Le responsable d'écurie de course veille à la bonne marche de l'écurie, gère l'alimentation et les soins aux chevaux. Il coordonne le travail diligenté par l'entraîneur et met en œuvre le planning de la journée. Il remplace l'assistant entraîneur en son absence. C'est le chef du personnel, il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

- **Diplôme :** aucun diplôme spécifique puisque cette activité est une extension d'autres métiers. (CAPA de Lad-cavalier d'entraînement).

- **Emploi :** Le salarié peut accéder à l'emploi d'entraîneur.

### 5/ ASSISTANT ENTRAINEUR :

- **Définition du métier :** Il assiste l'entraîneur. Il s'occupe de la gestion des tâches administratives et représente l'entraîneur sur les hippodromes. il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

### 6/ ENTRAINEUR :

- **Définition du métier :** Le travail de l'entraîneur de cheval de course est important dans la mesure où ce professionnel est celui qui connaît le plus le cheval. Il le soigne et assure son entraînement. On peut devenir chef d'entreprise avec ce métier. Les propriétaires lui confient leurs chevaux et comptent sur son rôle de conseiller. De nombreuses compétences sont indispensables : technicien, soigneur, spécialiste des courses, être capable de gérer la carrière d'un cheval, posséder des relations humaines. L'entraîneur est rémunéré par les pensions des chevaux qu'il entraîne. Il reçoit un pourcentage sur les gains acquis dans les courses de chevaux. Il gère l'écurie, le personnel, le matériel et les relations avec les propriétaires. Il planifie et met en œuvre l'entraînement et l'engagement des chevaux dans les épreuves.

- **Diplôme :** BAC PRO CGEH option course en alternance et en apprentissage

- **Emploi :** L'accès à tous les emplois de soins ou d'entraînement. La demande d'une licence d'entraîneur public est indispensable. (délivrée par France Galop et Cheval Français).

### 7/ LE PALEFRENIER SOIGNEUR : (CAPA)

**Définition du métier :** Le Palefrenier Soigneur est très important dans la vie du cheval puisqu'il va en assurer le quotidien, son bien-être, son confort. Le soigneur est un employé salarié dans une exploitation d'élevage, un centre équestre ou dans tout secteur de la valorisation des équidés. Il a pour mission l'entretien des écuries, des bâtiments. Il effectue son travail sous la responsabilité de ses supérieurs hiérarchiques. Il connaît les caractéristiques d'un cheval en bonne santé et il est capable de vérifier que tout se passe bien dans son écurie. Il gère l'alimentation, les soins, l'évolution des stocks et tient à jour les documents d'enregistrement des équidés. Il participe à l'entretien du matériel utilisé par les chevaux et il peut effectuer quelques réparations sur son lieu de travail ou éventuellement du transport.

**Diplôme :** Ce diplôme de niveau III permet l'entrée dans la vie professionnelle comme ouvrier qualifié.

**Emploi :** on accède à des emplois de cavalier-soigneur avec le CAPA Soigneur d'équidés. Poursuite d'études vers le BAC PRO ou niveau équivalent

### CONTACT :



L' ECOLE DES COURSES HIPPIQUES A.F.A.S.E.C  
CFA Régional des Métiers Hippiques  
Centre d'entraînement des plaines de l'Arbois  
7776, chemin départemental 60 A  
13480 CABRIES  
Tel : 04.42.22.41.45  
Mail : [ech-cabries@afasec.fr](mailto:ech-cabries@afasec.fr)  
Site : [www.afasec.fr](http://www.afasec.fr)



### DIPLOMES :

4ème et 3ème Cheval de l'enseignement agricoles  
Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) Lad, cavalier d'entraînement  
par la voie scolaire et en apprentissage en alternance.  
CAPA Palefrenier Soigneur en apprentissage et en alternance.  
Bac Professionnel CGEH courses par la voie de l'apprentissage et de l'alternance  
Formation complémentaire : *Certificat de Compétences des Conducteurs et Convoyeurs* (4C) (ex CCTROV),  
soins aux chevaux et Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



## AUTRES FORMATIONS

### OSTEOPATHIE EQUINE

Le diplôme d'ostéopathe est reconnu par l'Etat et inscrit au RNCP (Registre Nationale des certifications Professionnelle) et une formation post bac en 5 ans et prépare à l'examen devant le CNOV Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires.

#### Informations :

Institut de Formation d'Ostéopathes Animaliers (I.F.O.A) - 13 Quartier Kilmaine - 13150 Tarascon  
tel : 09 72 36 02 56 [contact@ifoा. fr](mailto:contact@ifoा. fr)

ANIMOSTEO - Ecole d'Ostéopathie Animale de Provence  
La Petite Bastide, Avenue des Chabauds, 13320 Bouc-Bel-Air  
[www.animosteо. fr](http://www.animosteо. fr) - info@animosteо. fr - 04 65 01 08 50

### FORMATION CONTINUE DE LA FILIERE CHEVAL SUD

La Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur organise des formations continues pour les professionnels de la filière équine que vous pouvez retrouver sur son site ainsi que le certificat qualiopi [www.filierechevalsud. fr](http://www.filierechevalsud. fr) :

- Equitation Ethique avec Sylvain PONCET du 9 février au 2 avril 2026
- Nutrition équine avec Hermoga
- Estimer son coût de production pour établir sa stratégie d'entreprise
- Formation améliorer ses pratiques bien-être, biosécurité et environnement pour préparer les labels Qualit'Equidés et HVE :



### QUELS SONT LES AVANTAGES DU LABEL QUALIT'ÉQUIDÉS ET DE HVE?

- **Sécuriser** les activités des professionnels en se mettant à niveau sur la réglementation avec des outils simples
- Appartenir et être reconnu dans un réseau professionnel de **qualité**.
- Représenter un gage de **crédibilité et de confiance**.
- **Se distinguer** auprès des professionnels et utilisateurs à travers une reconnaissance régionale.



Profiter d'une visibilité importante grâce aux outils de communication du Label (site internet dédié, réseaux sociaux).

Pour plus d'information sur l'une ou l'autre des formations vous pouvez nous contacter au 04 92 97 46 83 ou par mail à [contact@filierechevalpaca. com](mailto:contact@filierechevalpaca. com)



## LEXIQUE

- AE** : Activités Equestres  
**AE** : Animateur d'Equitation  
**AFPS** : Attestation de Formation aux Premiers Secours  
**APB** : Animateur Poney Bénévole  
**ATE** : Accompagnateur de Tourisme Equestre  
**BAC PRO** : Baccalauréat Professionnel  
**BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur  
**BAPAAT** : Brevet d'Aptitude Professionnelle aux Fonctions d'Assistant Animateur Technicien  
**BAP** : Brevet d'Animateur Poney  
**BC** : Bloc de compétence  
**BE** : Brevet d'Etat  
**BEES** : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif  
**BEPA** : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles  
**BP** : Brevet Professionnel  
**BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport  
**BP REA** : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole  
**BTSA** : Brevet Technicien Supérieur Agricole  
**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**CAPA** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
**CCE** : Concours Complet d'Equitation  
**CEP** : Capacités Equestres Professionnelles  
**CFAR** : Centre de Formation d'Apprentis Régional  
**CFAR FA** : Centre de Formation d'Apprentis Régional Formation Adapté  
**CFPPA** : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole  
**CGEA** : Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole  
**CNTE** : Comité National de Tourisme Equestre  
**CRE** : Comité Régional d'Equitation  
**CRTE** : Comité Régional de Tourisme Equestre  
**CSO** : Concours de Saut d'Obstacles  
**CTR** : Conseiller Technique Régional  
**CQP ASA** : Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Soigneur Animateur  
**DEJEPS** : Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport  
**DESJEPS** : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport  
**DR** : Dressage  
**FFE** : Fédération Française d'Equitation  
**GTE** : Guide de Tourisme Equestre  
**LPA** : Lycée Professionnel Agricole  
**PSC1** : Prévention et Secours Civiques de niveau 1  
**UC** : Unité Capitalisable  
**UCG** : Unité Capitalisable Générale  
**UCP** : Unité capitalisable professionnelle  
**UCT** : Unité capitalisable technique  
**UCARE** : Unité Capitalisable Adaptation Régionale à l'Emploi  
**UFA** : Unité de Formation par apprentissage

Retrouvez nous aussi sur facebook :[www.facebook.com/filierechevalpaca](https://www.facebook.com/filierechevalpaca)

